

Monsieur Joël GEFROY
**Président de la Communauté de Communes de
Cœur d'Estuaire**
1, cours d'Armor
44360 SAINT-ETIENNE DE MONTLUC

Nos réf. : 0140/CF/2015

Nantes, le 25 mars 2014

Monsieur le Président,

La communauté de Communes Cœur d'Estuaire, structure chef de file de ce contrat, prépare depuis plusieurs mois un contrat régional de bassin versant sur les Marais Nord Loire. Vous m'avez adressé, pour avis, le programme d'actions à inscrire dans ce dernier. Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné le dossier lors de sa séance du 24 mars dernier.

Les opérations proposées dans ce contrat balaient l'ensemble des enjeux du territoire définis sur la feuille de route de ce bassin versant par la CLE. Si l'enjeu de gouvernance ne correspond pas complètement aux prérogatives du SAGE (un bassin = une structure référente), l'organisation territoriale choisie semble bien fonctionner notamment l'articulation entre collectivité chef de file/maitrises d'ouvrage publiques/maitrises d'ouvrage privées. C'est pourquoi le bureau de la CLE a émis un avis favorable à son sujet.

Le bureau de la CLE souhaiterait néanmoins, dans un souci de clarté que le coût unitaire des actions ainsi que le métrage, surface de travaux unitaires etc... apparaissent dans les fiches actions.

Il tient également à alerter la collectivité sur l'action présentée en fiche action 8. L'ouvrage est aujourd'hui illégal et la collectivité prévoit d'engager des fonds publics à la restauration de la continuité écologique. Sans remettre en question la plus-value de l'action, cela pourrait créer un précédent pour tous les ouvrages illégaux et mettre la collectivité en porte à faux. Le bureau de la CLE proposerait donc une action temporaire afin de rétablir dans un premier temps la continuité écologique dans l'attente de la régularisation du statut de l'ouvrage (rampe, tapis brosse démontable par exemple).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.


Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Copie : Conseil Régional des pays de la Loire
Agence de l'eau Loire Bretagne
Communauté de communes de Loire et Sillon
Commune de Couëron